



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

JOURNAL DÉCHETS
JUILLET 2025

Jean Trietout
Première Année
École du tri

15/20

Une très bonne
implication, encore
quelques efforts!

Rédaction: La gestion des déchets sur le
territoire d'Ambert Livradois Forez

MOI JE TRIE ET VOUS ?

**TRI ET COMPOSTAGE :
DE TRÈS BONS RÉSULTATS**

ÉDITO



C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons dans ce journal une baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), payée au travers de votre taxe foncière.

La simplification des consignes de tri dans le bac jaune, la réorganisation de la collecte sur tout le territoire et le dé-

ploiement du compostage des déchets alimentaires, ont permis d'obtenir de très bons résultats. Le contenu de vos poubelles d'ordures ménagères a été réduit de plus d'un tiers depuis 2018.

Cela n'aurait pas été possible sans votre adhésion à ces multiples évolutions. L'ensemble des conseillers communaux se joint à moi pour vous remercier pour votre gestion vertueuse des déchets.

Comme vous le verrez dans notre dossier, il nous reste encore des progrès à réaliser. En effet, nos ordures ménagères contiennent encore une part non négligeable de déchets recyclables car tout le monde ne trie pas. En revanche, chacun paie le coût de ce manquement à nos règles collectives.

Quelles sont donc les étapes suivantes ? Élargir l'adhésion au geste de tri des emballages et papiers/cartons, développer cette habitude hors du domicile (au travail et dans les manifestations), terminer de vous équiper en solutions de compostage, et enfin vous inviter à réduire vos déchets en vous donnant des pistes concrètes (solutions de réparation et de réemploi, produits réutilisables, etc.), car le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas.

Bonne lecture à toutes et tous !

Alain Molimard,
vice-président d'Ambert Livradois Forez
en charge des déchets

SOMMAIRE

3-7 DOSSIER

Nos efforts paient !

8-9 CONSEILS PRATIQUES

Déchets végétaux :
les réduire, les stocker,
les utiliser

10-11 RETOUR SUR...

Couches lavables,
la micro-crèche
de Saint-Anthème
passe le cap

Vif succès pour
« Changeons les règles »

12 LE POURQUOI DU COMMENT

Des déchetteries pour
jeter ? Non, pour trier !

13 REPORTAGE

Un après-midi
avec l'association
Réparons Ensemble à la
déchetterie d'Ambert

14-15 ZOOM SUR

Le tri : chez soi,
mais pas seulement

Journal des Déchets, parution Juillet 2025

Journal édité par la communauté de communes Ambert Livradois Forez

15 avenue du 11 Novembre, 63600 AMBERT – 04 73 72 71 40

accueil@ambertlivradoisforez.fr

Conception graphique et illustrations : Axelle WAUENZELL

Impression : imprimerie CAVANAT, Billom

Crédits photo : ©communauté de communes Ambert Livradois Forez
page 14, *Le tri dans les festivités* : ©World Festival Ambert

Tous droits de reproduction et utilisation interdits sans autorisation.

NOS EFFORTS PAIENT

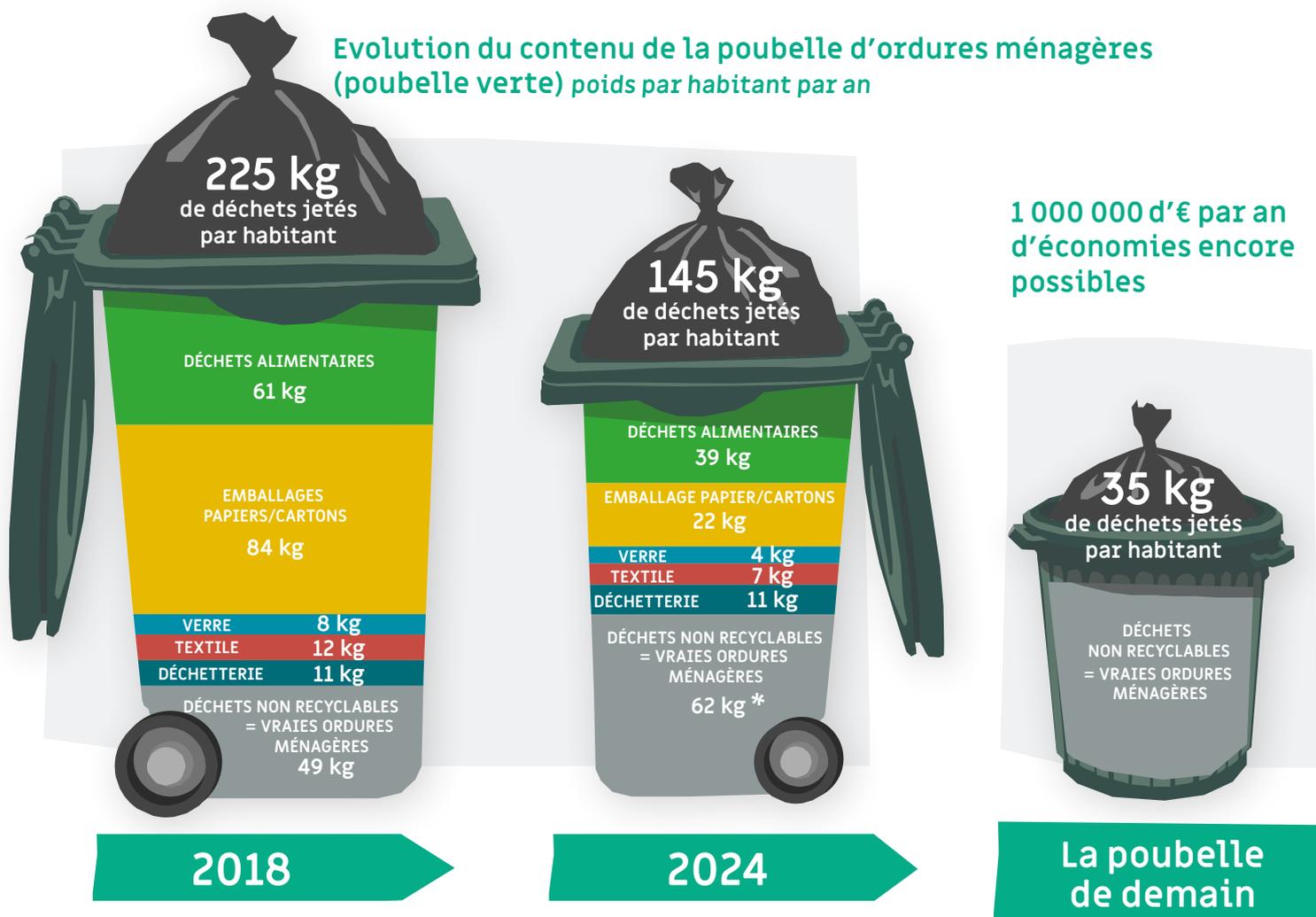
UNE BAISSÉ DU TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Année après année, les habitants d'Ambert Livradois Forez trient de mieux en mieux leurs déchets. Avec moins de dépenses (baisse des déchets envoyés à l'incinération) et plus de recettes (augmentation des déchets vendus pour être recyclés), les élus communautaires ont ainsi pu acter une baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

De fortes améliorations du tri des déchets entre 2018 et 2024

Les résultats sont flagrants : en triant mieux les emballages, le verre, les textiles... et en compostant nos déchets alimentaires, la poubelle verte a fondu à vue d'œil !

Evolution du contenu de la poubelle d'ordures ménagères (poubelle verte) poids par habitant par an



* Entre 2018 et 2024, si les intrus de la poubelle d'ordures ménagères ont grandement diminué, nous observons néanmoins une hausse des déchets non recyclables. Cela s'explique en partie par la crise du Covid qui a grandement favorisé le jetable, en particulier chez les professionnels.

Évolutions des différents types de déchets collectés entre 2018 et 2024



Emballages et papiers/cartons

+60%



Verre

+25%



Textiles

+227%



Ordures ménagères

-36%

Les déchets les plus coûteux à traiter



Déchets non recyclables en déchetterie

-35%

De la maîtrise à la baisse des coûts

Vos efforts précédents avaient permis de maintenir le taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 13 %, et ce, malgré l'inflation post-Covid et l'explosion des prix de certains achats et des énergies. C'était un objectif politique du mandat que les élus d'Ambert Livradois Forez tenaient à respecter. Les très bons résultats de 2024 ont donné à la communauté de communes les moyens d'aller encore plus loin et de prendre la décision de faire baisser ce taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2025.

“ C'est inédit dans l'histoire de la gestion intercommunale de nos déchets, depuis 1983 ”

C'est inédit dans l'histoire de la gestion intercommunale de nos déchets (depuis 1983 par le SIVOM d'Ambert, depuis 2017 par la communauté de communes Ambert Livradois Forez). Rares sont les collectivités en France en charge de la gestion des déchets qui peuvent envisager une baisse de ce taux, c'est en général l'inverse. **Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères passera ainsi de 13% à 12.65%.** Cette baisse vient en quelque sorte récompenser votre implication au jour le jour pour la gestion vertueuse de vos déchets.



bac jaune

100% des hameaux équipés
depuis 2022

Le tri des emballages et papiers/cartons dans les bacs jaunes est quasiment pratiqué par tous.



depuis 2017
+82 colonnes à verre
sur le territoire

L'ajout de colonnes à verre facilite votre geste de tri. Le verre est recyclable à l'infini.



depuis 2022
+28 colonnes à textiles
sur le territoire

Une hausse énorme due à un tri de plus en plus pratiqué et à l'accélération effrénée de la consommation de vêtements.



bac vert

Le compostage connaît un fort succès et permet de réduire drastiquement les ordures ménagères collectées.

depuis 2018
nouvelles filières en déchetterie
plâtre, fenêtres, plastiques durs...

Vous triez plus et mieux : les quantités de déchets non recyclables enfouis en décharge diminuent fortement.

Voir page 12



Le tri des textiles, un chiffre inquiétant...

L'essor de l'ultra fast-fashion, dite « mode jetable », génère des quantités de déchets qu'il devient difficile de traiter, sur notre territoire comme dans le monde entier.



Pas encore de solution pour vos déchets alimentaires ?

Nous en avons pour vous : composteurs individuels, composteurs partagés, collecte sur Ambert...

Toutes les infos sur ambertlivradoisforez.fr rubrique "compostage"



Mais comment savoir combien je paie pour mes déchets ?

Le montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, dite "TEOM", se situe sur la deuxième page de la feuille de votre impôt foncier. Elle est calculée de la manière suivante :

TEOM
=

BASE*
moitié de la valeur locative du bien

× **TAUX FIXÉ par Ambert Livradois Forez**
12,65% en 2025

Taux fixé par Ambert Livradois Forez

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	
Taux 2023		36,67 %	%	2,52 %	0,15 %	13,00 %	0,281 %	
Taux 2024		36,67 %	%	2,46 %	0,17 %	13,00 %	0,267 %	
Adresse	5161 LE COIN			1592	1592	1592	1592	
Base	1592			39	3	207	4	
Cotisation	584							
Cotisation lissée								
Cotisation 2023				39	2	199	4	
Cotisation 2024	584			39	3	207	4	
Variation	+3,91 %			%	+50,00 %	+4,02 %	0 %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter-commun.	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI
Taux 2023						0,53 %	18,10 %	1,27
Taux 2024						0,471 %	18,40 %	1,21
Bases terres non agricoles		20		20			25	
Bases terres agricoles							3	
Cotisation 2023		12		2			5	
Cotisation 2024				3				

Base d'imposition de la taxe foncière*

Montant de la TEOM

* Important :

La base est calculée par les services des impôts en fonction de la taille du bâtiment, de son usage, de ses équipements (nombre de salles de bain, chauffage...), de son âge, etc. Elle est réévaluée chaque année en fonction de l'inflation et évolue donc au fil du temps.

Les incivilités, un coût subi par l'ensemble de la population

Poubelle verte des ordures ménagères : encore trop de déchets recyclables et compostables

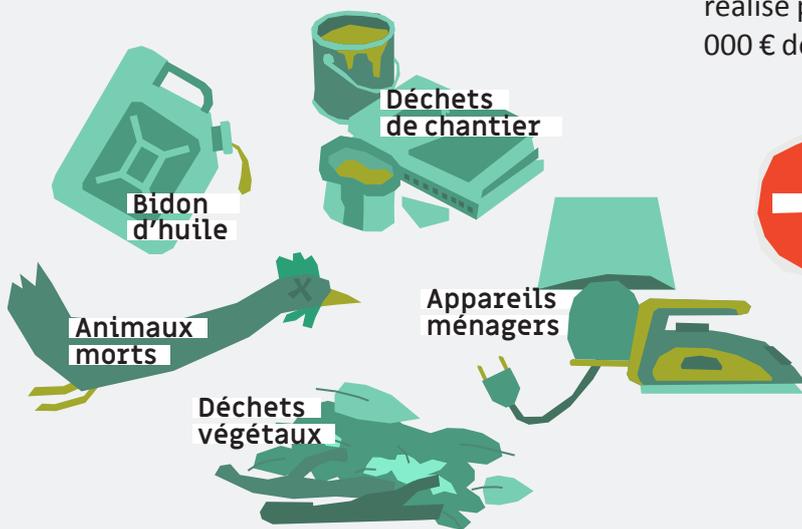
Le tri des déchets est obligatoire. Or, la majorité des habitants et habitantes paye plus cher que ce qu'elle ne devrait par la faute d'une minorité qui refuse de réaliser le geste simple qu'est le tri de ses déchets. Comme l'explique Alain Molimard, vice-président en charge de la gestion des déchets : « Un habitant sur quatre ne trie encore pas ses déchets et jette tout et n'importe quoi dans les poubelles, indifféremment de leur couleur. Pour bien comprendre le gâchis, c'est comme si les habitants se réunissaient chaque année et jetaient chacun 20 € dans une grande poubelle, ce qui représente au total 800 000 €. »

C'est pourquoi les contrôles se renforcent afin d'identifier ceux qui ne trient pas, et le cas échéant les sanctionner financièrement par des pénalités d'un montant de 100 € (plusieurs dizaines d'usagers ont dû s'en acquitter en 2024).

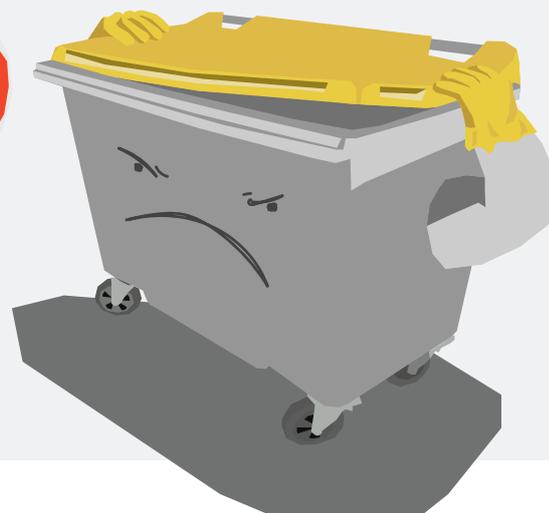


Imaginez les 28 000 habitants et 12 000 résidents secondaires se réunir chaque année le premier dimanche d'août pour jeter tous en même temps un billet de 20€ dans une grande poubelle !

Poubelle jaune : n'y jeter que des emballages et papiers/cartons !



Certains « indécors » polluent les bacs jaunes de tri avec des déchets qui ne sont pas des emballages ou papiers/cartons. Ils altèrent ainsi le tri réalisé par les autres. Ces pollutions génèrent 100 000 € de dépenses en plus pour tous.



Bacs jaunes : 4 petites erreurs fréquentes et pourtant facilement évitables



Jeter dans des sacs épais ou non transparents

Ces sacs ne permettent pas de voir au travers ou ne peuvent pas être ouverts par les machines du centre de tri, alors que leur contenu aurait pu être recyclé. Quel dommage !

Seuls les sacs jaunes transparents fournis gratuitement par Ambert Livradois Forez peuvent être utilisés.

À retrouver en mairie, dans les espaces France Services, en déchetterie et et au service Déchets à Ambert.



Astuce

Transportez vos emballages dans votre sac de croquettes ou de granulés mais videz-le entièrement dans le bac jaune avant de le déposer.



Les essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier



Ils sont souvent jetés dans le bac jaune car considérés comme des « papiers ». Or, leurs fibres sont trop courtes pour être recyclées.

Vous pouvez les mettre en petites quantités dans votre composteur. Sinon, jetez-les aux ordures ménagères.

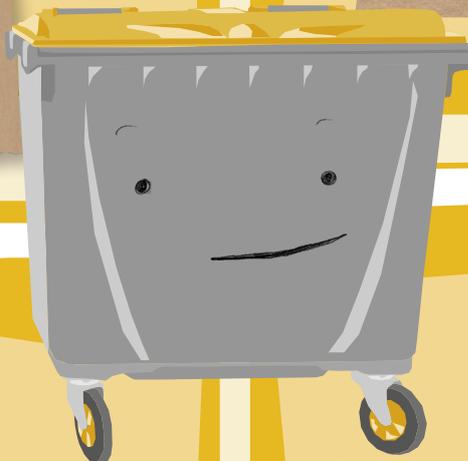


Imbriquer, emboîter les emballages



Les petits emballages dans les gros, l'opercule au fond du pot de yaourt, ou encore la poche plastique dans le cubi de vin... Il est primordial de ne pas les imbriquer et de séparer les matières.

Vous pensez bien faire en emboîtant et en compactant les emballages, mais les machines du centre de tri ne parviennent pas à les séparer.



Les objets en plastique



Souvent, nous associons « bac jaune » et « plastique ». Or, le bac jaune est uniquement réservé aux emballages (qu'ils soient en plastique, en acier, en alu, en papier ou en carton). Des objets comme une caisse en plastique rigide, un jouet pour enfants ou encore une passoire ne sont pas des emballages et doivent être apportés en déchetterie.

NOUVEAU

Une benne spécifique pour les plastiques durs a été mise en place dans chaque déchetterie.



DÉCHETS VÉGÉTAUX :

LES RÉDUIRE, LES STOCKER, LES UTILISER

Pourquoi dépenser de l'énergie, du temps et de l'argent pour apporter ses déchets verts en déchetterie alors qu'il existe des méthodes simples pour les gérer dans son jardin ?



Rappel

Le brûlage des déchets verts est interdit par la loi pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre 750€.

50 kg
de déchets verts
BRÛLÉS À L'AIR LIBRE

≈ 5 sacs
de 60L

=

13 000 km
en voiture diesel récente



soit
140 allers-retours
Ambert ⇌ Clermont-Fd

POUR LES TONTES

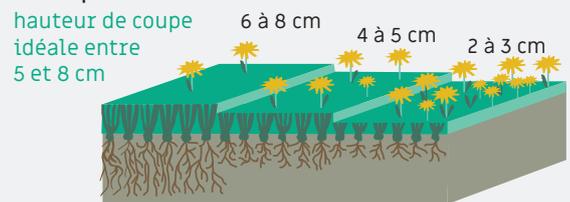


Tondre sans ramasser

Il suffit ... d'enlever le panier de sa tondeuse ! Il existe également des kits mulching qui permettent de couper l'herbe finement afin qu'elle se décompose plus vite.

Tondre plus haut

pour réduire les tontes



Une coupe trop rase nuit à la qualité du gazon et oblige à tondre plus souvent.

Les utiliser sèches

pour équilibrer son compost.

Plus ou moins d'étapes :

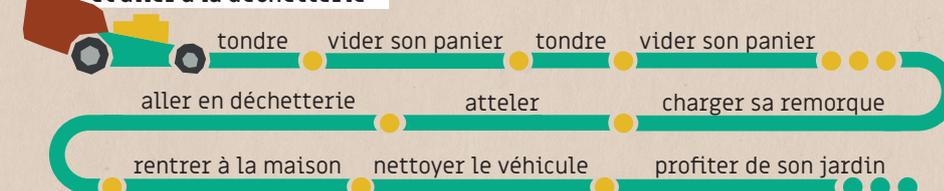
TONDRE SANS PANIER

ou avec un kit mulching



TONDRE AVEC PANIER

et aller à la déchetterie



POUR LES FEUILLES MORTES

Le silo



Quatre piquets, entourés d'une chute de grillage, et le tour est joué ! Placé à côté de votre composteur, il vous permet d'avoir à portée de main des feuilles mortes pour équilibrer votre compost. Et si vous ne les utilisez pas tout de suite, elles se décomposeront lentement jusqu'à produire un terreau fin et grumeleux, parfait pour vos semis de printemps.

Les laisser sur place

Les tondre en mulching

pour faciliter leur dégradation et nourrir le sol.

POUR LES BRANCHES

La haie sèche



Simple à réaliser, il s'agit d'une haie constituée de branchages entassés et rangés à l'horizontale entre des piquets. En plus d'être pratique, elle peut accueillir toute une faune venue s'abriter dans les branchages : oiseaux, insectes, petits mammifères comme les hérissons...

POUR LES RÉSIDUS DE CULTURE ET DE DÉSHÉRBAGE

Les broyer à la tondeuse

Bâcher ou mettre sous carton

Et pour les éviter :

- Utiliser un engrais vert pour occuper l'espace et limiter la pousse des indésirables,
- Bâcher ou mettre sous carton,
- Planter serré dans les massifs,
- Planter des vivaces.

L'ASTUCE ULTIME :

Le paillage !

Celui qui paille* le sait, le déchet vert n'est pas un déchet, il n'en a presque jamais assez !



*pailler : ce mot ne désigne pas que des paillis à base de paille (loin d'être le meilleur pour le jardinier !), on peut pailler avec des feuilles mortes, avec des tontes, avec des résidus de culture, avec du broyat etc.



Pour aller plus loin :

Le service Déchets d'Ambert Livradois Forez propose régulièrement différents ateliers.

Prochaine date :

Les paillis végétaux et la gestion de l'eau
Samedi 26 juillet à 10h30
à Ambert, site Anna Rodier,
sur inscription.



RETOUR SUR...

COUCHES LAVABLES : LA MICRO-CRÈCHE DE SAINT-ANTHÈME PASSE LE CAP !

La micro-crèche de Saint-Anthème, ouverte depuis avril 2024, est la première structure petite enfance d'Ambert Livradois Forez à avoir adopté les couches lavables. Avec dix enfants accueillis par jour, ce changement permet d'éviter plus d'une tonne de déchets par an.

Interview de Sandrine Fougerouse,
référente technique de la micro-crèche

Vous êtes passés des couches jetables aux couches lavables. Comment avez-vous mis en place ce changement ?

Nous avons d'abord échangé au sein de l'équipe pour exprimer nos craintes, en particulier sur la surcharge de travail potentielle, car aucune de nous quatre n'avait fait l'expérience des couches lavables, ni personnellement, ni professionnellement. Le service Déchets nous a proposé une expérimentation avec le prêt puis la location de différents modèles de couches. Elle a duré plusieurs mois, au cours desquels nous avons assez facilement pris le pli. Nous avons alors choisi d'acheter un modèle de couches en taille unique avec des pressions, qui permettent de bien s'adapter à la taille et la morphologie de chaque enfant.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

La première difficulté, je dirais que ça a été nos a priori

à chacune. Je n'en vois pas d'autres si ce n'est organisationnelle : il faut prévoir un changement d'habitude sur le lavage, et une adaptation des espaces de rangement. Nous lavions déjà les gants de change. Le passage aux couches lavables nous a rajouté une machine tous les deux jours, précédée d'un programme de rinçage. Nous pré-assemblons ensuite les couches puisqu'elles sont constituées de deux parties, elles sont alors prêtes à l'emploi : changer les enfants ne demande pas plus de temps qu'avant.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres crèches ou à des parents pour se lancer ?

Selon moi, si l'on est convaincu de l'intérêt écologique et des bénéfices pour la santé, l'essayer c'est l'adopter ! Face aux bénéfices, la contrainte du lavage n'est pas si forte.

Quels bénéfices y voyez-vous ?

La réduction des déchets, qui est flagrante puisque notre poubelle a été réduite de trois-quarts. La santé de l'enfant également, en évitant de les exposer aux substances nocives des couches jetables. Le bénéfice est également financier, car les couches jetables sont coûteuses. Pour l'achat de nos couches lavables, nous avons bénéficié d'une aide de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Et puis cela s'intègre parfaitement dans la réflexion globale que nous menons sur les questions de santé et d'environnement : utilisation de produits ménagers écologiques et non nocifs, choix de peintures non polluantes lors des travaux, etc.

Et la suite ?

Des couches lavables supplémentaires ont été achetées pour pouvoir les prêter aux autres crèches qui souhaiteraient les tester.

Pourquoi pas vous ?

Passer aux couches lavables pour un enfant de la naissance à la propreté, c'est...

éviter de jeter



5000
couches

réduire de

2/3
sa poubelle
d'ordures
ménagères

et jusqu'à



1000 €
d'économies



**Vous voulez tester ?
Nous vous proposons :**

Le prêt d'un kit
de test des couches
pendant un mois

ou

Le prêt de couches
jusqu'à la propreté
de votre enfant*

*sous conditions de revenus



RETOUR SUR...

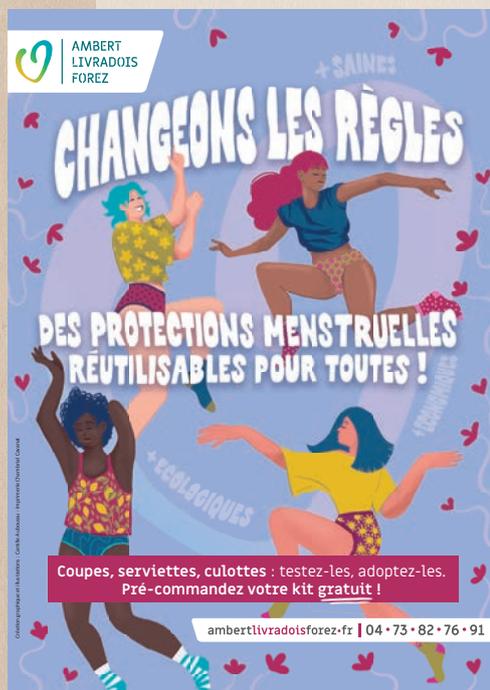
CHANGEONS LES RÈGLES !

Notre campagne de financement de kits de protections menstruelles réutilisables, lancée en fin d'année dernière, a rencontré un vif succès.

Sur notre territoire, les protections menstruelles jetables représentent près de vingt-cinq tonnes de déchets chaque année. Leurs alternatives réutilisables (culottes, serviettes et coupes) sont plus écologiques

mais aussi plus saines et plus économiques. Ainsi, la communauté de communes a fait le choix de financer des kits de découverte pour les habitantes du territoire. Trois cent femmes d'âges variés et de tout le territoire ont pu en bénéficier.

Elles ont bénéficié des kits et elles témoignent :



"Ce programme est vraiment utile pour le confort des femmes et la réduction des déchets. La coupe du kit est très fiable, et le fait d'avoir deux serviettes est un plus. Je n'utilise donc plus du tout de protections jetables. C'est aussi un rapport qualité-prix imbattable (encore plus dans le cadre de votre opération)."

– S. de Saint-Romain

"Le kit m'a permis de sauter le pas et de ne plus utiliser de tampons, ce que je n'aurais pas forcément fait sans ce programme. Le savon détachant fourni avec les protections est super!!"

– A. de Saillant

"Super initiative ! Je voulais tester la culotte, surtout pour la nuit, elle est parfaite. Elle est confortable, je n'ai pas l'impression de porter une couche et je n'ai eu aucune fuite!!"

– M. d'Ambert

DES DÉCHETTERIES POUR JETER ? NON, POUR TRIER !

Nos gardiennes et gardiens vous accueillent et vous aident à trier, pour valoriser au mieux nos déchets, économiser les ressources naturelles et maîtriser les coûts.

Il y a une quinzaine d'années, le métier de gardien de déchetterie consistait à ouvrir, garder, entretenir et fermer la déchetterie. Il a beaucoup évolué du fait de la mise en place des nombreuses nouvelles filières de tri et de recyclage. Nos gardiens s'adaptent et se forment consciencieusement en permanence. Aujourd'hui, leurs missions principales sont :

- Accueillir, guider et aider les usagers à trier leurs déchets
- Gérer les flux de déchets (remplissage des bennes et évacuation) et les flux de circulation (sécurité)
- Favoriser le réemploi en orientant les objets et matériaux réutilisables vers les caissons de la matériauthèque Les Chutes de la Dore (Marsac-en-Livradois) et de la ressourcerie Recup'Dore Solidaire (Saint-Amant-Roche-Savine).



Benne des déchets « non recyclables » (appelée souvent et injustement « tout venant ») :

Pourquoi faut-il y jeter le moins possible ?

Parce que ce sont les déchets les plus chers à traiter (150 € la tonne). Ils sont enfouis sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) du Poyet à Ambert. Ce site, également appelé décharge, a une capacité limitée, en volume, et en durée d'exploitation. Ainsi, les services de l'État contrôlent régulièrement que des déchets recyclables n'y soient pas enfouis. Nos gardiens ont donc pour consigne de contrôler tout ce qui est jeté dans cette benne. **Il est interdit de jeter dans la benne des « non recyclables » des sacs fermés** (sac noir ou big bag par exemple). Le gardien vous fera ouvrir votre sac et contrôlera l'absence de déchets recyclables.

Quelques conseils pour faciliter votre venue en déchetterie :

- 1 Avant de vous rendre en déchetterie, triez vos déchets par catégorie, ainsi vous n'aurez plus qu'à décharger vos déchets dans les bennes dédiées et vous gagnerez du temps.
- 2 N'enfermez pas vos déchets dans des sacs, car il vous sera demandé de les ouvrir.
- 3 Pour éviter les erreurs, questionnez ou présentez vos déchets au gardien.

Et bien sûr, merci de laisser les lieux propres après votre passage !

REPORTAGE

UN APRÈS-MIDI AVEC RÉPARONS ENSEMBLE, À LA DÉCHETTERIE D'AMBERT

Claude, Marcel, Lionel, Estelle, Didier, Gérard et Noah se retrouvent chaque mercredi après-midi à la déchetterie d'Ambert. Leur point commun ? Ils sont bénévoles pour l'association Réparons Ensemble. La joyeuse équipe a plus d'un tournevis dans son atelier et rien ne les arrête, ils vous attendent, rencontrez-les !

13h30 Les bénévoles ouvrent.

L'équipe de bénévoles ouvrent les portes de leur antre, un petit local à côté des bacs accueillant les déchets électriques et électroniques. Ils y récupèrent ce qui leur paraît réparable, ou réutilisable pour pièces, et poursuivent les réparations de la semaine passée.

De nombreux appareils réparables et même en état de marche se retrouvent dans les bacs des déchets électriques et électroniques !



Retrouvez l'équipe tous les mercredis de 14h à 17h à la déchetterie d'Ambert

14h00 L'atelier de réparation ouvre au public et Sandrine arrive avec sa cafetière à dosettes.

Un classique pour les bénévoles. Sur une étagère, on peut en voir une dizaine ! À partir de deux exemplaires cassés, ils en refont une. C'est souvent le même problème : le joint du réservoir d'eau abimé, ou un fusible grillé. Une fois la cafetière réparée, Sandrine laisse quelques pièces pour l'association. Le service rendu est à prix libre.

14h45 De nouvelles enquêtes commencent : Thomas et son lave-vaisselle, suivi de Marine avec un tourne-disque et un perforateur.

La machine fuit. Plusieurs bénévoles s'activent pour la démonter et entamer leur diagnostic. Estelle teste le tourne-disque et commence à le démonter en discutant avec d'autres réparateurs : est-ce une pièce cassée, déclipsée ? Est-ce la courroie ? Au sein de l'association, les bénévoles montent en compétences les uns avec les autres. Le tourne-disque est ouvert : un condensateur est cassé. Cela tombe bien, le modèle est disponible à l'atelier !

15h30 La panne du lave-vaisselle est identifiée.

Marcel fait une recherche sur internet pour trouver la pièce endommagée, elle coûte 20€. D'autres bénévoles s'attaquent au perforateur : le fil électrique est tout simplement sectionné au sein de la gaine à force d'être tordu.

17h00 L'atelier ferme.

Le local est rempli de pièces détachées, d'outils et d'appareils en tout genre, il faut s'y retrouver ! Les bénévoles font un peu de rangement et s'organisent pour tenir les prochaines permanences.

16h00 Noah démonte des enceintes.

Il a 13 ans et il est passionné d'informatique. Il est venu une fois réparer un PC, et depuis, ne rate pas un mercredi. Également DJ amateur, il s'attaque aux amplis, et autres équipements sonores, aidé de Jean-Michel qui connaît bien l'audio.

80% des appareils apportés sont réparés. Souvent, ce sont de petites pannes (un joint qui fuit, un fil dessoudé, une pièce remplaçable, une résistance grillée...).

ZOOM SUR...

LE TRI, CHEZ SOI MAIS PAS SEULEMENT !

L'obligation de trier s'applique aux particuliers, à la maison, mais aussi aux entreprises, commerçants, artisans, collectivités, écoles, associations, organisateurs d'événement.

Changez les choses autour de vous !

Le tri est-il réalisé :

- Sur votre lieu de travail ?
- Lors de vos loisirs ?

*Si vous ne cochez pas
l'une de ces cases,
vous avez le pouvoir d'agir !*



Contactez le service
Déchets de la communauté
de communes

Nous accompagnerons votre entreprise, votre association ou autre structure pour gérer au mieux les déchets et même les réduire.

Le tri dans les festivités

Derrière et devant les buvettes, au stade de foot, à la fête patronale, au concert, au repas du comité des fêtes, au loto des parents d'élèves... le tri n'est souvent pas très bien effectué. Ambert Livradois Forez a fait le choix de ne pas facturer le coût de la gestion des déchets au monde associatif. La mise à disposition puis la récupération des bacs, la collecte puis le traitement des déchets sont des services gratuits. Or, lorsque les déchets ne sont pas triés, leur coût conséquent est alors payé collectivement. **Pour conserver la gratuité, chaque organisateur d'événement doit donc maintenant s'engager au respect du tri. Dans le cas contraire, une facture forfaitaire est délivrée pour la prise en charge des déchets non triés.**



Aux beaux jours, les animations se multiplient, et le service Déchets ne chôme pas (350 bacs livrés sur 33 manifestations).



– de déchets + de tri!
Nos services gratuits :



Accompagnement en amont pour l'organisation de la collecte des déchets.



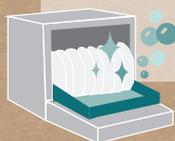
Mise à disposition de bacs et affichage associé, d'une table de tri, sensibilisation des bénévoles.



Prêt de gobelets réutilisables en deux tailles différentes (18 cl et 30 cl).



Prêt de vaisselle réutilisable : assiettes plates, creuses et à dessert, couverts, pichets en verre de 1,3L.



Prêt d'une laveuse pour les gobelets, la vaisselle et les plateaux.



NOUVEAUTÉ 2025 :

Prêt de plateaux compartimentés lavables en inox (fabriqués à Thiers).

Quelques explications de Jean Trietout, du service Déchets d'Ambert Livradois Forez :

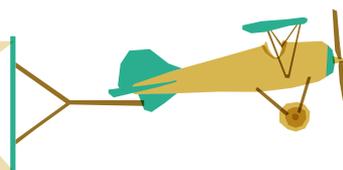
" Souvent, sur les festivités, en tant qu'organisateur, on cherche à multiplier les points de collecte des déchets pour simplement assurer la propreté. La multiplication de bacs, par-ci par-là, n'amène pas les participants à trier: ils jettent. Nous sommes là pour vous aider à organiser au mieux la collecte des déchets sur votre évènement. Parfois, il vaut mieux un seul point de collecte, bien identifié et signalé, avec les bonnes informations. "



Le bar à tri au village du World Festival Ambert en juillet 2024 : la table de tri est la solution idéale pour un tri optimal des déchets.



Le service Déchets d'Ambert Livradois Forez vous souhaite un bel été !



- Collecte des ordures ménagères, emballages et papiers/cartons recyclables
- Gestion des déchetteries
- Gestion des déchets alimentaires (composteurs individuels et collectifs) et déchets verts
- Réduction des déchets : prêt de gobelets, de vaisselle réutilisable et de laveuses, prêt de couches lavables
- Accueil de l'amiante sur l'ISDND du Poyet, à Ambert
- Accompagnement à la carte des usagers, associations, entreprises...



Pour tout
renseignement,
contactez-nous :
04 73 82 76 91
dechets@ambertlivradoisforez.fr
www.ambertlivradoisforez.fr

HORAIRES DES DÉCHETTERIES :

